

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**TIP TOP PRIMER HG 11**

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 00359-1364

Page 1 de 10

**1. Identification****Identificateur de produit**

TIP TOP PRIMER HG 11

**Art.-No.**

525 3507, 525 3514, 525 3529, 525 3532

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Fond

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: TIP TOP Oberflaechenschutz Elbe GmbH  
Rue: Heuweg 4  
Lieu: D-06886 Wittenberg  
Téléphone: +49(0)3491/635-50                                      Téléfax: +49(0)3491/635-552  
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:**

INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
(001) 352 323 3500 Infotrac/GBK GmbH-ID: 93591a

**2. Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Liquides inflammables: Flam. Liq. 2  
Cancérogénicité: Carc. 2  
Mutagenicité sur les cellules germinales: Muta. 2  
Toxicité pour la reproduction: Repr. 2  
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 (par inhalation)  
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1  
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique: STOT SE 3 (effets narcotiques) (irritation des voies respiratoires)  
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées: STOT RE 2  
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

**Éléments d'étiquetage****SIMDUT 2015**

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

Liquide et vapeurs très inflammables.  
Nocif par inhalation.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**TIP TOP PRIMER HG 11**

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 00359-1364

Page 2 de 10

Susceptible de provoquer le cancer.  
Susceptible de nuire au fœtus.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.  
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Autres dangers**

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**3. Composition/information sur les ingrédients****Mélanges****Caractérisation chimique**

Polymère dans les solvants organiques

**Composants dangereux**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
78-93-3	butanone	60 - < 80 % (*)
1330-20-7	xylène, mélange d'isomères	< 20 %

(\*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

**4. Premiers soins****Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures.  
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.  
Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

**Après inhalation**

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.  
Appeler aussitôt un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Résorption cutanée possible.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Enlever les lentilles de contact.  
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Traitement chez un ophtalmologiste.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**TIP TOP PRIMER HG 11**

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 00359-1364

Page 3 de 10

**Après ingestion**

- Ne pas faire vomir.
- Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
- Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Appeler aussitôt un médecin.
- Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

- Provoque une irritation cutanée.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Peut irriter le système respiratoire.
- Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

Traitement symptomatique.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie****Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**Mousse, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée**Agents extincteurs inappropriés**

Jet d'eau.

**Dangers spécifiques du produit dangereux**Pendant l'incendie, il peut se produire:  
monoxyde et dioxyde de carbone**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Vêtement de protection.**Information supplémentaire**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.  
Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.  
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Veillez à assurer une aération suffisante.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.  
Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

**Pour les non-secouristes**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas respirer les vapeurs.

**Pour les secouristes**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**TIP TOP PRIMER HG 11**

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 00359-1364

Page 4 de 10

**Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

**Pour le nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

**Référence à d'autres sections**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

**7. Manutention et stockage****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas porter de lentilles de contact pendant le travail avec le produit.

Conservier le récipient bien fermé.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Maintenir une ventilation et une extraction d'air convenables au poste de travail.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Ne pas fumer.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Ne pas inhaler les vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

**Conseils pour le stockage en commun**

Incompatible avec des agents oxydants.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conservier à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
78-93-3	Methyl ethyl ketone	75			TWA (8 h)	ACGIH-2024
		150			STEL (15 min)	ACGIH-2024
1330-20-7	Xylene: mixed isomers	20			TWA (8 h)	ACGIH-2024

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**TIP TOP PRIMER HG 11**

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 00359-1364

Page 5 de 10

**Valeurs limites biologiques**

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
78-93-3	METHYL ETHYL KETONE (ACGIH 2024)	Methyl ethyl ketone	2 mg/L	urine	End of shift
1330-20-7	XYLENES (technical or commercial grade) (ACGIH 2024)	Methylhippuric acids (creatinine)	0.3 g/g	urine	End of shift

**Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

**Protection des mains**

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Veuillez trouver des exemples dans la base de données GISBAU de gants de protection sous :

<http://www.wingisonline.de/handschuhe/frmMain.aspx>

**Protection de la peau**

Tablier résistant aux solvants.

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A).

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Gris
Odeur:	Caractéristique

**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation:	n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	90 °C
Point de sublimation:	n.d.
Point de ramollissement:	n.d.
Point d'écoulement:	n.d.
Point d'éclair:	18 °C

**Inflammabilité**

solide/liquide:	n.a.
-----------------	------

**Dangers d'explosion**

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosibilité:	1,4 vol. %
------------------------------------	------------

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**TIP TOP PRIMER HG 11**

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 00359-1364

Page 6 de 10

Limite supérieure d'explosibilité:	7,5 vol. %
Température d'auto-inflammation:	270 °C
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	
solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	n.d.
pH-Valeur:	n.d.
Viscosité dynamique: (à 25 °C)	n.d.
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	> 20,5 mm <sup>2</sup> /s
Durée d'écoulement:	n.d.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Non miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
Tension de vapeur: (à 20 °C)	78,44 hPa
Tension de vapeur: (à 50 °C)	292,22 hPa
Densité (à 20 °C):	0,93 - 0,76 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	n.a.
Densité de vapeur relative:	n.d.

**Autres données****Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue:	Combustion auto-entretenu
Propriétés comburantes	
Non oxyder.	

**Autres caractéristiques de sécurité**

Épreuve de séparation du solvant:	n.d.
Teneur en solvant:	n.d.
Taux d'évaporation:	n.d.

**Information supplémentaire**

Donnée non disponible.

**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**Risque de réactions dangereuses**

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

**Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.  
Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.  
Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

## Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

### TIP TOP PRIMER HG 11

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 00359-1364

Page 7 de 10

#### Matériaux incompatibles

Des oxydants puissants

#### Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

Monoxyde et dioxyde de carbone

## 11. Données toxicologiques

#### Informations sur les effets toxicologiques

##### **Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

absence de données toxicologiques

ATEmix/orale: &gt; 5000 mg/kg

ATEmix/cutanée: &gt; 5000 mg/kg

ATEmix/inhalatif: ~ 13 mg/l/4 h

##### **ETAmél calculé**

ATE (orale) &gt; 2000 mg/kg; ATE (cutanée) &gt; 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 14,37 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 2,000 mg/l

##### **Irritation et corrosivité**

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

##### **Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Susceptible de provoquer le cancer.

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires. (xylène, mélange d'isomères)

Peut provoquer somnolence ou des vertiges. (butanone)

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (xylène, mélange d'isomères)

##### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact cutané et oculaire, inhalation et ingestion.

##### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

#### Informations sur les autres dangers

##### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

##### **Autres informations**

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Peut provoquer une irritation des muqueuses.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Résorption cutanée possible.

## Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

Date de révision: 18.03.2025

**TIP TOP PRIMER HG 11**

Code du produit: 00359-1364

Page 8 de 10

### 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

#### Persistance et dégradation

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### Autres effets néfastes

Pollue l' eau.

#### Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

##### **Recommandations d'élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l' incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

### 14. Informations relatives au transport

#### **Canadien TMD**

**Numéro ONU:** UN 1133**Appellation réglementaire:** adhésifs**Classes danger:** 3**Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3

Quantité limitée: 5L



#### **Transport maritime (IMDG)**

**Numéro ONU ou numéro****d'identification:** UN 1133**Désignation officielle de transport****de l'ONU:** Adhésives**Classe(s) de danger relative au****transport:** 3



**Fiche de données de sécurité**


conformément au SIMDUT

**TIP TOP PRIMER HG 11**

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 00359-1364

Page 9 de 10

<b>Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3
	
Marine polluant:	No
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1133
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Adhésives
<b>Classe(s) de danger relative au transport:</b>	3
<b>Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

**Risques pour l'Environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

**15. Informations sur la réglementation****Réglementation canadienne****Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)**

- Methyl isobutyl ketone (108-10-1)
- Xylene (mixed isomers) (1330-20-7)

**Classification SIMDUT**

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.

**16. Autres informations**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**TIP TOP PRIMER HG 11**

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 00359-1364

Page 10 de 10

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*